



- + + + Limite communale
- [Contour noir] Découpage en zones avec indication du type de la zone
- [Étoile verte] Élément de patrimoine identifié
- [Hachures rouges] Emplacement réservé
- [Pointillés verts] Espace remarquable du paysage, article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- [Contour gris] Périmètre de protection installée autour des parcs à boues
- [Hachures bleues] Secteur pollué
- [Contour bleu] Zone inondable
- [Bleu foncé] Protection gaz
- [Gris foncé] PPR Minier et aléa ferrifère
- [Bleu clair] Cours d'eau à ciel ouvert
- [Bleu foncé] Cours d'eau souterrain

Département de la Meurthe-et-Moselle
COMMUNE DE HERSERANGE

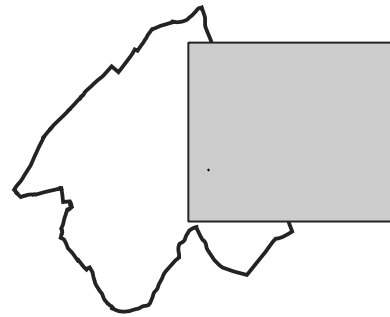
PLAN LOCAL D'URBANISME

4. RÈGLEMENT 4.2. RÈGLEMENT GRAPHIQUE 4.2.2. Ville (Est)

Echelle : 1/2000

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 18/09/2023
APPROUVANT le Plan Local d'Urbanisme.

Cachet de la Mairie
et signature du Maire :
Gérard DIDELOT



PLU approuvé le : 18/09/2023

Révisé le :	Modifié le :	Mis à jour le :
18/09/2023		